

COMMUNIQUE

Paris, le 23 décembre 2011

MARIAGE, ADOPTION, GENRE : pourquoi l'Association pour la Fondation de Service politique (AFSP) s'inquiète des choix de société du candidat Hollande

Face à l'Entente parlementaire sur le droit de l'enfant à être accueilli par un père et une mère, François Hollande, candidat à l'élection présidentielle, s'est exprimé très clairement sur les questions de société dans un document édité par *Homosexualités et socialisme* (HES) : « Dès le plus jeune âge (primaire), l'éducation devra faire une place aux questions de genre et d'orientation sexuelle pour changer la perception sociale de l'homosexualité. » L'enseignement de la théorie du genre en cours de SVT des classes de première contre lequel l'Association pour la Fondation de Service politique (AFSP) s'est insurgée ne lui suffit pas. Il souhaite même ajouter « l'identité de genre » aux motifs de discrimination déjà reconnus par la loi.

François Hollande s'est prononcé pour l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe. Même s'il s'est montré défavorable à la légalisation des mères porteuses car il préfère accorder l'accès à la procréation médicalement assistée à toutes les femmes quelle que soit leur « orientation sexuelle », le programme sociétal de Hollande est déjà bien chargé pour 2012. En effet, s'il est élu, il fera voter au plus vite toutes ces réformes au Parlement. Pour 2013, il prévoit déjà « un autre texte ... pour faciliter le parcours de vie des personnes "trans". »

Contrairement à Jean-Marc Nesme, député UMP de Saône-et-Loire, et à Dominique de Legge, sénateur UMP d'Ille-et-Vilaine, qui ont relancé l'Entente parlementaire en faveur du droit de l'enfant à être accueilli et élevé par un père et une mère, François Hollande sacrifie l'intérêt général à l'intérêt particulier d'une communauté. En se faisant le relais militant des partisans de l'enseignement de la théorie du genre dès le primaire, il prend le risque de faire perdre à la jeunesse française tous ses repères.

L'AFSP prend acte des choix de société de François Hollande, contraires à ses principes fondateurs réaffirmés dans sa [Charte pour le renouvellement de la pratique politique](#) : la dignité de la personne humaine, la famille fondée sur le mariage entre un homme et une femme, la liberté des parents d'éduquer leurs enfants, la liberté religieuse et de conscience. Son président, Francis Jubert, renouvelle son soutien à l'Entente parlementaire sur le droit de l'enfant à être accueilli par un père et une mère et invite les très nombreux correspondants de l'AFSP à solliciter leurs élus afin qu'ils adhèrent à l'[Entente parlementaire et à son manifeste](#).

L'Association pour la Fondation de Service politique dénonce les positions de François Hollande sur les questions de société et renouvelle son soutien à l'Entente parlementaire coordonnée par le député Jean-Marc Nesme. Elle appelle de nouveau tous ses correspondants à solliciter leurs élus afin qu'ils y adhèrent.

Contact presse :

[Astrid Cœurderoy](mailto:Astrid.Coeurderoy@libertepolitique.com)

07 62 77 30 21

www.libertepolitique.com

L'association pour la Fondation de Service politique est un laboratoire d'idées militant créé en 1992. Indépendante de tout parti politique, son but est de promouvoir une pensée politique et sociale inspirée par l'enseignement social de l'Église. Elle publie depuis 1996 la revue d'idées trimestrielle "Liberté politique".